

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LEGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire

FRANCE

OUI ET NON

On lit dans l'Union :

Un proverbe espagnol veut qu'on dise d'un homme : "il a été brave en cette occasion..."

L'amendement de MM. Waddington et Léon Say ne peut se justifier au point de vue juridique...

Nous ne voulons pas analyser ici la séance durant laquelle le garde des sceaux a été sans pudeur...

Le contre-projet Léon Say Waddington a réuni une majorité de la majorité...

On sent aisément que MM Léon Say et Waddington ne sont pas des jurisconsultes...

"La poursuite aura lieu, soit devant la cour d'assises, soit devant le Sénat constitué en cour de justice..."

Qui décidera du choix entre les deux cours, entre le tribunal d'exception ou le jury transformé en corps plus politique que judiciaire ?

Le projet Say-Waddington viole toutes les règles du sens commun, et l'ancien ministre des finances aurait été bien inspiré en tenant la parole qu'il avait donnée dans son bureau...

La voulu donner un gage nouveau à la République, et il a espéré en même temps concilier ses devoirs envers la haute banque et ses obligations vis-à-vis des jacobins, dont M.

Tolain venait de faire l'audacieuse apologie.

Nous ne le félicitons pas de son succès, et nous croyons qu'il a entraîné la haute Assemblée dans une voie féconde en périls.

M. Léon Say a poussé le Sénat à se considérer en état de banqueroute vis-à-vis de la justice et de la liberté.

La haute Chambre pouvait hier encore donner à la République une apparence de gouvernement...

La France est désormais convaincue qu'on la considère comme mire pour la tyrannie révolutionnaire...

A travers l'Afrique

Un journal de Berlin publie une lettre du lieutenant Wissmann, qui, dans l'espace d'un an et demi, vient de traverser par le milieu le continent africain...

Dans cette lettre, datée du Caire, où le hardi explorateur se repose en ce moment des fatigues de son voyage, il donne un aperçu sommaire des résultats de sa périlleuse pérégrination...

A Kidimba, ils rencontrèrent une peuplade d'un caractère très doux, et qui les prit pour des êtres presque divins.

Après avoir passé le Louloua, ils quittèrent les savanes boisées dont se compose en majeure partie l'Afrique occidentale, pour entrer dans les prairies fertiles et très peuplées du centre de ce continent.

Le 5 janvier 1882, escortés par 200 Touschilanges, conduits par le Monkengé en personne, ils atteignirent le Loubi, large rivière qui est un affluent du Loubilasch...

Les armes à la main. Le 8 mars on arrivait au bord du Lomant ; de là jusqu'au Loufoubou, la route fut des plus pénibles à cause des pluies torrentielles.

Angleterre et Irlande

Naguères M. de Londres, vulgairement Marwood, bourreau de Londres, faisait un nouveau voyage en Irlande, et pendait deux Irlandais, nommés Barret et Poff.

Voici comment le Freeman's Journal raconte la scène de l'exécution à Tralée :

"Toute la matinée les représentants de la presse, au nombre de vingt, étaient obligés de se tenir sous la pluie, sur la route en face de la prison, le sous-shériff ayant sommairement refusé de les admettre à assister à l'exécution."

"Au premier rang, parmi ces femmes en sanglots, se trouvaient la femme Poff et la mère et les sœurs de Barret. Il serait impossible de décrire l'inconsolable chagrin de ces pauvres femmes."

"Barret s'était levé ce matin à six heures, et, s'étant rapidement habillé, il fut rejoint par le prêtre, avec lequel il pria pendant quelques moments."

"L'exécution était fixée pour huit heures, et un peu avant cette heure, des préparatifs furent faits pour la procession vers l'échafaud."

"Voici la déclaration suprême de James Barret :

"Je déclare solennellement devant mon Dieu et mon juge que je n'ai point assassiné Brown. Je n'ai pris aucune part à ce meurtre et j'ignore qu'il a commis. Je n'ai jamais commis aucun meurtre ni outrage."

"Dieu me pardonnera mes péchés." 22 janvier 1883.

Signé "JAMES BARRETT."

Voici la déclaration de Poff.

"Je vais maintenant mourir. J'ai vaillé devant mon Dieu et mon juge, et je déclare très solennellement en sa présence, devant Dieu et devant les hommes, que je suis innocent du meurtre de Thomas Brown comme de tout autre meurtre ou outrage."

22 janvier 1883. Signé "SYLVESTRE POFF."

"La toilette ayant été faite par Marwood, continue le Freeman's Journal, la procession commença à se mettre en marche un peu avant huit heures."

"Je vais devant Dieu maintenant, et tout ce que j'ai à dire, c'est que je n'ai jamais tué Brown, et que je ne sais pas par qui il a été tué."

Suivent les détails de l'exécution.

L'aurore du pouvoir

Il est intéressant, dit un chroniqueur, de connaître l'attitude qu'avait Gambetta à l'aurore de son premier pouvoir."

Faisait-il souvent le chemin du faubourg Saint-Honoré à l'Hôtel de Ville ? Comment le faisait-il ? Quelles étaient exactement ses relations avec ses collègues ?

Nous sommes allés trouver un des anciens membres du gouvernement de la Défense nationale, qui a bien voulu laisser parler devant nous ses souvenirs, et nous aider ainsi à fixer une page de l'histoire contemporaine."

Mort, Glais-Bizoin ! Mort, Picard ! Mort, Crémieux ! Mort, Gambetta ! Quelques années encore, et le dernier survivant du gouvernement de la Défense nationale deviendra aussi curieux que l'éternel survivant du passage de la Bérésina."

la chute de l'Empire fut un acte de politique génoise et personnelle à la fois.

Il y avait, dans le ministère à former, un poste auquel il tenait particulièrement. A chacun de ses collègues il dit :

"Donnez-moi le ministère de l'Intérieur. Je vous laisserai faire dans les autres tout ce que vous voudrez. Ego nominor leo."

Il eut le ministère de l'Intérieur, malgré la vive opposition de M. Jules Simon, avec qui il était déjà très mal, et surtout de Jules Favre.

Les nouveaux gouvernants convinrent qu'ils se rencontreraient souvent dans la journée à l'Hôtel-de-ville, où deux ou trois d'entre eux resteraient en permanence, et que, tous les soirs, de onze heures à une heure du matin, il y aurait grand conseil."

La première impression du général Trochu à la vue de Gambetta fut mauvaise. Il la garda. Il le trouvait trop débraillé. Très affairé, Gambetta pensa peu à sa toilette, toujours la même."

Souvent, le général Trochu se penchait vers un collègue et lui demandait, en lui montrant le tribunal :

"Ah ça, mais il ne changera donc pas de chemise ?"

Avant le 4 septembre, Gambetta était déjà en froid avec Rochefort. On se souvient qu'au lendemain de l'attaque du poste des pompiers de la Villette, le député de Belleville, désavouant les blanquistes, s'écria :

"Nous sommes les premiers à demander qu'on sévisse contre ces hommes, qui sont les alliés des Prussiens !"

Le lendemain, Rochefort protesta énergiquement dans son journal, mais la déchéance de l'empire reconcilia les deux héros du peuple."

Le lendemain, Rochefort protesta énergiquement dans son journal, mais la déchéance de l'empire reconcilia les deux héros du peuple."

Pendant le conseil, le général Trochu ne disait pas un mot. M. Pelletan non plus. Ce dernier, peu habitué aux veilles, dormait tout le temps."

Un soir le général eut ce mot : "Nous avons le devoir de poursuivre jusqu'au bout notre héroïque folie."

Gambetta se leva : "Laissez donc, s'écria-t-il, il est visible que ces gens-là ne veulent rien faire !"

Et pendant une heure, il se promena, allant et venant le long de la table, comme un fauve furieux, arrondissant le dos et ayant assez la démarche de Paulin Ménier dans le Courrier de Lyon.

Les deux hommes se regardaient en chiens de faience. Gambetta rangeait bien de son côté MM. Glais-Bizoin, Crémieux, Arago, Pelletan, Rochefort, Dorian ; mais à l'heure du vote, après un nouveau discours du général Trochu, c'était ce dernier qui avait raison."

Pour le général, Gambetta n'était qu'un indiscipliné, voulant se mettre en avant, pressé de se faire une situation."

Jules Favre et Picard renchérisaient encore."

Gambetta vint moins exactement. Il sentait que l'irritation du général contre lui et l'inimitié instinctive de la plupart des autres rendaient ses efforts impossibles."

Un soir, pourtant, il eut un "Crenom d'un chien" dont M. Trochu doit se souvenir. Ce soir-là, le général qui s'était rendu dans la journée au plateau d'Avron, avait raconté ses impressions morales, et décrit philosophiquement ce qu'on éprouve "quand on voit la mort de près."

A partir de ce moment, il n'y eut plus, chez les deux ennemis, qu'une pensée commune. Le général se demandait comment il se débarrasserait de Gambetta, et M. Gambetta cherchait le moyen d'agir sans le général."

Comme le membre du gouvernement de qui nous tenons ces détails en était à ce point de son récit, nous lui fimes une question :

"Et c'est alors que M. Gambetta eut l'idée de monter en ballon ?"

Personne ne se doutait au Conseil de ce que ferait M. Gambetta en province. On croyait qu'il se contenterait de pérorer. Vous savez le reste."

Trois semaines après, Rochefort, écumé à son tour, donnait sa démission. Les comités ouvriers l'en récompensèrent en établissant, après la capitulation, qu'aucun membre du gouvernement de la Défense nationale, hormis lui, ne figurerait sur leurs listes."

Chose curieuse, ce fut alors M. Rochefort qui reconcilia son ami Gambetta avec les comités ouvriers, en publiant et en commentant, dans le Mot d'ordre, une dépêche dans laquelle Gambetta déclarait qu'il

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

10 Mars 1883—No 4

LE

DERNIER CHEVALIER

Par PAUL FÉVAL.

[Suite]

"Quand vous parleriez pendant une heure ! Il y a des choses qui se voient à travers les voiles : vous l'avez dit vous-même."

"C'est vrai, murmura l'inspecteur à son tour."

Au lieu de se retirer, il déposa de nouveau son chapeau sur un meuble, puis sa canne dans un coin, et reprit d'un ton digne :

"Ma chère Madame Homayras, je vous prie de m'ouvrir l'œil de la chambre, là-bas, pour service public. Assurément la veuve avait fait de son mieux pour en arriver là, et pourtant elle n'obéit point tout de suite."

"Est-il vrai, demanda-t-elle, qu'on va tirer un feu d'artifice au Pont-Tournant, pour la petite victoire de M. D'Aché, qui a brûlé quatre frégates anglaises ?"

"Au Bengale ? On le dit, répliqua Marais. Pondichéry est ravitaillé..."

"Ça ne serait pas beaucoup de la peine, continua la veuve, de montrer de la complaisance aux amis qu'on a dans le gouvernement, s'ils ne vous retournaient pas de temps en temps vos politesses."

"Vous avez envie de voir les fusées ?"

"Oui, mais pas avec le peuple. C'est naturel. Je vous apporterai deux billets verts pour le boulingrin de la Petite-Provence."

"Pourquoi pas des billets bleus pour la terrasse du bord de l'eau ?"

"Ce sont les places du beau monde. Eh bien ! fit la veuve, si vous me prenez sous le bras, vous, M. Marais, qui êtes quelqu'un de conséquent, je suppose que nous ne salirions pas les banquettes du beau monde à nous deux !"

"Certes, certes, ma comère ; mais qui veillerait au bien du roi, si j'allais ainsi promener les dames à l'heure de la besogne ? Vous aurez des billets bleus à fleurs de lis jaunes. C'est dit, mais je ne vous accompagnerai pas... Voyons ! faisons vite !"

Il se dirigea vers une petite porte qui n'était point celle où l'inconnue voilée venait de se montrer ; mais Madeleine l'arrêta encore."

"Assurez-moi, dit-elle, qu'il n'arrivera point malheur à M. Joseph, en suite de tout ceci."

"Comment ! s'écria Marais, malheur ? Pourquoi ? Voici déjà deux ans que Robert-François Damiers a été roué en place de Grève, et je n'ai pas oui dire qu'il ait laissé derrière lui des complices."

"A-t-on idée de me parler de Damiers à propos de ce brave homme-là ! fit la veuve. C'est la douceur même ! S'il avait une mouche à tuer, il sonnerait la chambrière. J'entendais tout bonnement qu'un chacun peut se trouver dans l'embarras, pas vrai, M. Marais, avoiez des dettes..."

"Bien ! bien ! C'est un banqueroutier ?"

"Je ne dis pas cela... Mais vous le pensez... Qu'il soit ce qu'il vaudra, ce n'est pas lui qui m'occupe, mais bien la ravissante inconnue. J'ai un flair étonnant pour ces choses-là, voyez-vous ; je parierais que nous sommes sur la piste d'une bonne aventure. Donc, découplons les chiens, et en chasse, ma comère !"

Il savait le chemin, car il passa le premier. La porte donnait accès sur un couloir étroit et assez long à l'extrémité duquel s'ouvrait une toute petite chambre qui prenait jour sur le corridor. La veuve et l'inspecteur y entrèrent sans bruit, et le carreau dormant qui laissait passer un peu de lumière, fut aveuglé à l'aide d'un rideau dont la chute suffit à produire une complète obscurité."

Dans cette nuit, on entendit un bruit à peine perceptible et pareil au grincement d'un guichet qui s'ouvre."

Aussitôt une lueur vague apparut, désignant dans la muraille, à quatre pieds du sol, un disque qui avait à peu près le diamètre et l'apparence d'une écumoire, percée d'une multitude de trous brillants."

C'est l'œil de Madeleine Homayras qui venait de s'ouvrir."

A trois pas, cela faisait l'effet d'une petite lune luisant discrètement dans le noir. M. Marais s'en approcha sur la pointe du pied, gaiement et souriant d'avance au succès de sa chasse ; mais à peine son regard eut-il passé au travers du tamis, qu'il se rejeta en arrière avec effroi, balbutiant d'une voix altérée :

"Venez donc ici, ma comère ! Je vois trente-six chandelles, moi ! on dirait qu'ils ont fait la fin du bonhomme !"

La veuve, qui était restée auprès de la porte, ne fit qu'un saut jusqu'à la muraille, pendant que ce cri s'étonnait dans sa gorge :

"M. le gouverneur assassiné ! chez moi ! aux Trois-Marchands ! ce serait pour en perdre la tête ! Elle repoussa l'inspecteur stupéfait, qui tremblait vraiment, pour tout de bon, et regarda à son tour dans la chambre voisine."

III

L'ŒIL DE POLICE

La chose appelée œil de police par les gens du métier et aussi regard, n'est pas du tout une invention moderne. On en trouve des traces assez nombreuses dans l'antiquité, on l'espionnage se pratiquait honorablement, aussi bien dans les monarchies que dans les républiques. En fait d'ombrageuses défiances, pourtant, les républiques ont généralement remporté les premiers prix."

A Sparte, c'étaient de simples trous, à cause de l'austérité qui régnait dans cette patrie du vice rogue et tout hérissé de stoïque vanité. Ils y servaient surtout à surveiller les études des jeunes voleurs exercés aux frais de l'Etat. Les vénérables docteurs s'filonerie, lumière de l'université lacédémonienne, éprouvaient ainsi la capacité des aspirants au baccalauréat, distribuant des diplômes aux moins méritants crochues, et notant d'infamie les paresseux que la puberté avait surpris ne sachant pas encore dégonfler les poches de leurs concitoyens."

A Syracuse, au contraire, c'étaient de magnifiques palais où la science architecturale déployait toutes ses ressources pour allonger la vue des observateurs, en multipliant la puissance de leur œil. L'œil de Denys l'ancien, qu'il appelait son oreille, est resté illustre. Il avait la forme d'un

lit. Grâce aux merveilleux efforts de la science, déjà maîtresse de l'optique et de l'acoustique, quiconque s'étendait sur ce lit entendait tout ce qu'on disait, voyait tout ce qu'on faisait dans la superbe Ortygie."

Au moyen-âge, il y avait la république de Venise dont chaque maison avait cent yeux comme Argus, et le plus grand de nos poètes nous a appris qu'à Padoue, autre république, "on marchait dans les murs." Ceci est le comble. Rien ne peut être relevé de plus parfait dans l'observation que ces chemins de ronde pratiqués dans l'épaisseur des murailles ; aussi j'ai presque honte d'en revenir à la pauvre écumoire de Madeleine Homayras."

C'était l'enfance ou plutôt la décadence complète de l'art. Aucune république ancienne ou moderne n'aurait voulu de cette misérable installation, mise en usage dans les hôtelleries de Paris, selon Peuchet, durant les premiers troubles de la Fronde et dont M. d'Argenson avait multiplié les spécimens. Peuchet en donne la description dans ses mémoires. B. Saint-Edme aussi, et lors de la démolition du quartier sordide où les magasins du Louvre étaient maintenant leurs magnificences, tout Paris vint en procession visiter l'œil de police du cabaret-garni du Cygne de la Croix, situé rue Pierre-Lescot, derrière le Château d'eau du Palais-Royal."

A suivre

restait partisan de la guerre à outrance.
Dopuis cette époque, M. Gambetta s'est quelquefois rapproché des ennemis qu'il avait alors parmi les membres du gouvernement de la Défense nationale ; en revanche, il s'est brouillé à mort avec son ancien ami. Voilà bien le jeu de la politique !

C. CHINCHOLLE.

SOMMAIRE

France.
A travers l'Afrique.
Angleterre et Irlande.
L'aurore du pouvoir.
PHELTON.—Le dernier chevalier. A suivre.
Lettre de la capitale.
La coalition.
Le règlement.
La Chambre.
Informations.
Législature provinciale.
Université Laval.
Résumé des dépêches.
Amérique.
Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Avis de transport.—M. Tremblay.
Avis.—P. Garneau & Frère.
Huile astrale.—C. Peverley.
Avis aux entrepreneurs.—Ernest Gagnon.
Machines à vendre.—J. & W. Reid.
Terre à vendre ou à louer.—F. A. Dery.
La compagnie du Chemin de Fer du Nord.—W. E. Blumhart.

CANADA

QUEBEC, 10 MARS 1883

LETTRE DE LA CAPITALE

Ottawa, 9 mars 1883.

Toute la séance d'hier, qui s'est encore terminée avant six heures, a été employée à la discussion du bill de M. McCarthy à l'effet de constituer une cour de Commissaires des chemins de fer pour le Canada. Ce bill va être en butte à une forte opposition soulevée par quelques compagnies de chemin de fer. La seconde lecture néanmoins en a été faite hier.
Cet après-midi, la Chambre va discuter le cas d'élection pour le comté de King dans l'île du Prince-Edouard. Les deux députés élus pour cette même division attendent avec impatience la décision qui sera prise à leur égard.

Le projet de réciprocité commerciale avec le Brésil, le Mexique et les Antilles, a parmi les députés de nombreux adeptes. MM. Fortin, Grandbois et autres ont eu, l'autre jour, une entrevue à ce sujet avec l'honorable ministre des finances. A ce sujet, le *Courrier de Montréal* a donné quelques détails intéressants.

En 1865, le gouvernement canadien a pris l'initiative d'un mouvement analogue à celui qu'on se propose de faire. Il a obtenu du *Foreign Office* l'autorisation de traiter avec le gouvernement brésilien par l'entremise du chargé d'affaires britannique au Brésil, à condition qu'il ne ferait rien qui fût en contradiction avec les traités que l'Angleterre aurait pu faire. C'était faire consacrer le principe de la liberté commerciale autant qu'elle peut être compatible avec notre condition de dépendance coloniale. En donnant suite au projet suggéré, le gouvernement ne ferait que mettre à exécution la décision prise par les conservateurs qui tenaient les rênes de l'administration il y a dix huit ans. Jusqu'à présent l'état de nos finances ne nous a peut-être pas permis de faire l'application des principes qui ont été admis à cette époque, mais, avec nos surplus en caisse, rien ne s'oppose à ce que le tarif soit modifié de manière à augmenter notre commerce avec les contrées du midi.

Voici quel est le chiffre de la population de chacun de ces pays : Le Brésil, 12,000,000 d'habitants ; le Mexique, 6,000,000 ; Antilles anglaises, 1,000,000 ; Antilles espagnoles, 2,000,000 ; Saint Domingue, 700,000 ; Antilles françaises, 1,000,000 ; Antilles hollandaises et danoises, 500,000 ; soit en tout 23,200,000. Voilà un chiffre qui en vaut la peine et il importe de ne rien négliger pour assurer à ses produits un marché aussi considérable.

Quelques détails maintenant à propos du Brésil, le plus important des pays en question. Cet empire, dont l'étendue est immense, importe chaque année pour \$87,000,000 et exporte pour \$92,000,000. Nous en sommes plus près que l'Angleterre et nous devrions profiter de cet avantage. La distance de Liverpool à Rio Janeiro est de 5,083 milles marins, d'Halifax au même port nous comptons 4,677 milles, ce qui laisse 406 milles en faveur d'Halifax.
Maintenant, voici quels sont les droits d'importation imposés par le Brésil sur quelques uns des articles que nous produisons : sur la morue, 86 cts par quintal portugais, [128 lbs] ; sur la farine, 60 cts par baril ; sur le bois de construction, 5 cts par pied cube ; sur les madriers, \$3.10 par douzaine de madriers de 14 pieds de long sur 9 pouces de large et trois pouces d'épaisseur. Un traité qui ferait disparaître en même temps les droits exorbitants prélevés de part et d'autre tournerait à l'avantage des consommateurs et des producteurs des deux pays.
Il n'est pas probable que ce traité puisse se conclure immédiatement ; mais le gouvernement Canadien, devra s'occuper activement pendant les vacances, à amener le succès.
PAUL-EMILE.

La coalition

On lit dans le *Canadien* de ce matin :

"Au mois d'octobre [1882] on vint me demander si j'accepterais un gouvernement de coalition. Je répondis que je donnerais mon appui à toute administration composée d'hommes qui prendraient des engagements formels sur la question de l'instruction publique et sur celle des biens des Jésuites."
"A mon retour d'Europe la question s'agitait de nouveau. J'exigeai les mêmes garanties et je les obtins."

"Tous nous étions d'accord sur ces points :

"Conservateur au conseil de l'instruction publique le contrôle de l'éducation."
"Présenter aucune loi sur l'éducation sans qu'elle fût préalablement soumise aux comités catholique ou protestant, selon le cas ;"
"Régler avec l'Épiscopat la question des biens des Jésuites."

Nous serions anxieux de connaître quels sont les personnages désignés dans le premier paragraphe de la citation :
"On vint me demander ?"
Qui ? M. Mousseau ? Sir Hector Langevin ? M. Caron ?
Il y a encore ce : tous nous étions d'accord qui nous intriguait énormément.

L'écrit tout entier du *Canadien* est mystérieux. Il n'y a qu'un point lumineux, c'est celui où le rédacteur du *Canadien* dit qu'il acceptera un ministère coalitionniste, composé d'hommes qui prendraient des engagements formels sur la question de l'instruction publique et sur celle des biens des Jésuites."
M. Mousseau a donc pris ces divers engagements, puisqu'il a été jugé digne d'avoir l'appui du *Canadien*. Alors pourquoi vouloir amener des libéraux dans la barque conservatrice, qui vogue à pleine voiles et sûrement sous la conduite d'un aussi excellent capitaine que l'honorable M. Mousseau.

LE REGLEMENT

Voici, pour le moment où nous mettons sous presse, l'état des *polls* sur la question du règlement.

	POUR	CONTRE
St-Louis.....	56	1
Palais.....	24	3
Champlain.....	24	0
St-Pierre.....	16	0
Jacques-Cartier.....	101	1
St-Joch.....	122	4
Montcalm.....	65	3
St-Jean.....	20	0
Total.....	428	23
Majorité.....	405	

La votation se terminera à 4 heures cet après-midi.

Nous pouvons dire à Québec, comme les journaux de Montréal, que puisque le gouvernement paye un gardien pour prendre soin du Bureau de poste, ce Monsieur, dans ses moments de loisir, devrait bien débarrasser la salle d'entrée des petits gamins qui l'encombrent tous les jours. Ce sont particulièrement des petits vendeurs de journaux, qui, n'ayant rien à faire au Bureau de poste, ne servent qu'à nuire aux hommes d'affaires.

La Chambre

La Chambre siégera cette après-midi, depuis 2 heures jusqu'à 6. On s'occupera, dit-on, du projet de loi concernant le notariat.

INFORMATIONS

Le Rév. M. J.-Edouard Roy, actuellement vicaire à St-Anselme, est nommé curé de St-Etienne de Lauzon. M. Roy se rendra dans son nouveau poste au commencement d'avril prochain.

Une dépêche de la Nouvelle-Orléans nous apprend la mort de monseigneur Quinlan, évêque de Mobile.

Lundi était le dernier jour pour la production des requêtes en contestation d'élection pour la législature locale, dans la province de Manitoba.

Les élections suivantes sont contestées du côté des oppositionnistes, celles de M. Burnham pour Emerson, de M. Goulette, pour la Vérandrye, de M. Martin, pour le Portage la Prairie, de M. Jackson, pour Rockwood et de M. Belle pour Springfield.

Du côté ministériel, deux élections sont contestées : celles du procureur-général Sutherland pour Kildonan et de M. Tennant pour Morris.

L'emprunt de Québec qui au commencement de janvier dernier, était coté, à la Bourse de Paris, à 507,50 a subi une hausse constante, et le 22 février il était coté à 515. Les actions sont de 500 francs.

Le syndicat du Pacifique a, dit-on, l'intention d'établir un embranchement entre St-Eustache, St-André, Carillon et Grenville, puis atteindre Hakesbury en traversant la rivière Ottawa. Il y aura là raccourcement.

Cet embranchement diminuerait de 60 milles le parcours actuel par le Grand Tronc.

Le catholicisme a fait des progrès tels dans la ville de Winnipeg qu'il a été trouvé opportun de construire une nouvelle église, qui sera dédiée à la Sainte-Vierge sous le glorieux titre d'"Immaculée Conception." Cette église qui est maintenant terminée, est située sur la Pointe-Douglas, entre les rues Austin et Jarvis.

La bénédiction de cette nouvelle chapelle a eu lieu dimanche dernier. La cérémonie a été présidée par Mgr l'archevêque Taché.

LEGISLATURE PROVINCIALE

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

9 mars 1883.

Présidence l'honorable M. L. O. Taillon.

L'honorable M. MOUSSEAU dépose un projet de loi pour expliquer l'acte pour assurer l'indépendance de la législature de cette province.

Le but du projet de loi est de nommer une commission royale, afin de continuer les travaux du comité d'agriculture, qui est surchargé d'ouvrage à la fin de la session, et de s'occuper de l'œuvre de la codification des règles et règlements de la chambre suggérés par un comité spécial.

M. IRVINE—un projet de loi pour amender l'acte 44-45 Victoria, chap. 27, concernant le barreau de la province de Québec.

Le MEME.—Projet de loi pour amender l'acte 32 Victoria, chap. 11, concernant la vente et l'administration des terres publiques.

Le MEME.—Un projet de loi pour amender l'acte général des mines de Québec, de 1880.

L'honorable M. MOUSSEAU propose que la Chambre se forme en comité pour prendre en considération certaines résolutions concernant l'étude de l'anatomie.

Résolu, 1. Que, pour les fins de l'étude de l'anatomie, la province de Québec soit divisée en deux sections, qui seront nommées "Section de Québec" et "Section de Montréal," lesquelles sections comprendront respectivement les districts judiciaires qu'il plaira au lieutenant-gouverneur en conseil de fixer ;
Et qu'il sera loisible au lieutenant-gouverneur en conseil de nommer, sous bon plaisir, un inspecteur d'anatomie pour chacune de ces sections et un sous-inspecteur d'anatomie pour chaque district judiciaire, excepté pour ceux de Québec et de Montréal, où cette charge sera remplie par l'inspecteur ; mais les personnes ainsi nommées ne pourront être liées à aucune université ou école de médecine, ni être médecins praticiens.

Résolu, 2. Que chaque université ou école de médecine paiera à l'ins-

pecteur d'anatomie, en sus des frais de transport et d'inhumation, une somme de dix piastres pour chaque cadavre livré, et que l'inspecteur paiera au sous-inspecteur pour chaque cadavre que ce dernier lui livrera une somme de cinq piastres, en sus des frais de transport.

Résolu, 3. Que tout surintendant ou administrateur d'une institution publique recevant une subvention du gouvernement, ou tout coroner qui omettra sciemment, ou négligera ou refusera de se conformer aux dispositions de l'acte qui sera basé sur les présentes résolutions, ou toute université ou école de médecine qui recevra des cadavres dans ses chambres de dissection, ou qui laissera disséquer dans son établissement des cadavres qui ne lui auront pas été fournis par l'inspecteur d'anatomie, sera passible, sur plainte portée à cet effet devant un juge de paix, par l'inspecteur et le sous-inspecteur d'anatomie, d'une pénalité de pas moins de cent piastres et de pas plus de deux cents piastres pour chaque infraction ; et le montant de ces pénalités et les frais d'action seront retenus par le trésorier de la province, sur la subvention la plus prochaine que devra recevoir telle institution, université ou école de médecine, ou seront retenus sur les émoluments qui deviendront dus à tel coroner, suivant le cas.

Le premier ministre explique en peu de mots le but de ces résolutions.

M. le Dr MARTEL félicite le gouvernement d'avoir amené devant la Chambre une question aussi importante.

La Chambre se forme en comité général.

Les résolutions sont adoptées sans amendements, et le rapport du comité est aussi adopté.

Les résolutions sont adoptées en première délibération.

Sur proposition de la seconde lecture :

L'honorable M. MERCIER dit que les deuxième et troisième clauses sont de nature à encourager le trafic des cadavres, et il propose en amendement :

Que la seconde résolution ne soit pas lue maintenant, mais qu'il soit résolu que la dite résolution, en légalisant le trafic des cadavres, consacre un principe immoral.

L'honorable M. MOUSSEAU déclare qu'il a soumis son projet de loi aux autorités ecclésiastiques qui l'ont approuvé. Du reste la loi nouvelle est sage et est plus sévère que l'ancienne.

M. MARION et l'honorable M. BEAUBIEN parlent en faveur de la proposition.

L'honorable M. ROBERTSON, M. LABERGE et M. MARTEL parlent dans le même sens.

L'honorable M. MERCIER continue le débat pendant quelque temps, et l'amendement, étant mis aux voix, est rejeté sans vote. Les résolutions sont adoptées en deuxième lecture. Un projet de loi basé sur ces résolutions est déposé.

SEANCE DU SOIR

La Chambre se forme en comité pour prendre en considération le projet de loi concernant l'Institut Trafalgar. Le projet est adopté en deuxième et troisième délibération.

La chambre se forme en comité pour prendre en considération le projet de loi pour constituer la compagnie du chemin de fer de Massawipi et de la jonction de Magog. Le projet de loi est adopté en deuxième et troisième délibération.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération le projet de loi pour amender de nouveau l'acte concernant la compagnie hydraulique et manufacturière de la rivière Richelieu. Le projet de loi est adopté en deuxième et troisième délibération.

Il s'élève alors une longue discussion sur les amendements faits par le Conseil législatif au projet de loi pour constituer la compagnie du chemin de fer de St-Jean Napierville et Huntingdon. Finalement le projet de loi en question est retiré.

Le projet de loi pour permettre à Alfred Pinsonnault de vendre certains biens substitués est adopté en deuxième délibération.

L'honorable M. LYNCH propose que la Chambre se forme en comité pour prendre en considération certaines résolutions concernant l'administration des terres publiques avoisinant les cours d'eau navigables.

L'honorable Commissaire des Terres de la Couronne explique au long ces résolutions.

Plusieurs items du budget ont été adoptés, au sujet des écoles communes, des écoles normales, de toutes les facultés de médecine, institutions littéraires et scientifiques ; la Société littéraire et historique de Québec, \$750, l'Institut canadien \$700, la Société de géographie de Québec, \$200, le Septuor Haydn, \$200, la publication des tribunaux de Québec, la Revue légale, \$400, la Thémis, \$300, Legal News, \$100.
La Chambre est ajournée à 3 hrs a. m.

Université Laval

SON HONNEUR LE JUGE ROUTHIER

Nous ne voulons pas être flateur ni mériter cette boutade que Dorat lançait aux encenseurs publics, aux confréries d'admiration mutuelle, Vauter les talents dispense d'en avoir.

mais il faut avouer que M. le juge Routhier a fait une magnifique conférence jeudi soir à l'Université, devant un auditoire d'élite.

Il nous a montré dans un langage relevé les inconvénients et l'immoralité du divorce, après avoir établi contre Pothier et contre Laurent que dans le mariage le sacrement prime tout. Laurent disait que le mariage devant un prêtre seulement est un concubinage. C'est la jurisprudence française aujourd'hui. Il n'y a qu'un ministre efficace pour donner au mariage sa légitimité, un seul homme, le maire.

Une difficulté survient : après le mariage par devant M. le maire, souvent une partie veut aller devant le prêtre, tandis qu'il répugne aux convictions libérales de l'autre de se prêter à cette cérémonie. Cette position critique a inspiré à Sardou son drame étonnant de "Daniel Rochat."

Au point de vue humanitaire, le divorce est encore indiscutable. Si c'est un contrat et qu'on puisse le rescinder, il faut mettre les parties dans le même état où elles étaient lors du contrat. Pour l'homme, c'est possible ; mais la femme..... Et alors le conférencier a laissé déborder de son cœur tout un flot d'éloquence, tout cœur et toute âme. Il a montré l'enfant privé du soutien de ses jeunes années, et les parents privés sur leurs vieux jours de l'amitié et des services de celui dont ils ont à jamais brisé l'âme et dénaturé le cœur.

Nous voudrions donner une analyse détaillée de cette conférence, afin d'en laisser au moins deviner les beautés.

Quand on a entendu cette conférence on perd son libre arbitre ; il n'y a plus à juger, l'admiration s'impose.

Nous félicitons l'Université Laval du zèle qu'elle met à ménager à la classe instruite de Québec de ces soirées hebdomadaires, si agréables par l'intérêt pratique des sujets traités et le choix judicieux des conférenciers.

Résumé des dépêches

EUROPE

FRANCE

Paris, 9 mars 1883.

Les socialistes étaient convoqués pour aujourd'hui 9 mars sur l'esplanade des Invalides ; 120 hommes de police ont occupé la place pendant la matinée. Dans l'après-midi, on y a vu affluer 600 personnes ; parmi lesquelles beaucoup de curieux ; 500 hommes se sont mis en marche vers l'Élysée ; la police a barré le passage. Il y a eu une quinzaine d'arrestations. Ensuite un millier d'hommes se sont mis à casser les carreaux, renverser les voitures, et tenter la construction d'une barricade ; la cavalerie les a dispersés.

M. Félix Pyat était parmi les insurgés ; madame Paule Minke, qui y était aussi, brandissait un revolver. On apprend de Tamatave que les indigènes se tiennent prêts à se retirer à l'intérieur en cas d'attaque ; des fanatiques soulèvent le peuple contre les chrétiens.

ANGLETERRE

Londres, 9 mars.

Le gouvernement envoie en France et en Amérique, des renseignements relativement au "Numéro Un" et à d'autres personnes compromises dans les faits de Dublin.

Huit couteau-poignards ont été trouvés dans un bassin à Dublin, on a trouvés aussi, en trois endroits différents, une épée, un revolver et 90 paquets de cartouches.

Patrick Egan, feignant d'être malade, a réussi à tromper la police et à s'échapper sous un déguisement.

M. Parnell ignore où se trouve Egan, mais il dit que les fonds de la Ligue, qui montent à 25 000 livres sterling, sont en sûreté.

Le gouvernement français dit que la question relative à Byrne porte seulement sur une conspiration politique, ce qui ne donnerait pas lieu à l'extradition.

On croit que l'Angleterre n'insistera pas auprès des États-Unis pour l'extradition de Shéridan.

Le comité "Take", pour l'émigration irlandaise, a choisi 4000 personnes, dont une moitié pour le Canada et le reste pour les États-Unis.

ALLEMAGNE

Berlin, 9 mars.

L'empereur a souscrit 3 000 marks pour les inondés des États-Unis.

ESPAGNE

Madrid, 9 mars.

Des troupes vont être envoyées à Arcos, pour protéger la prison où

sont enfermés les membre de la "Main-Noire."

56 maisons de Porcariza ont été détruites par le feu ; une femme a péri, et plusieurs personnes sont blessées.

ASIE

JAPON

Yokohama, 18 février.

A Tokio et aux environs, la terre est couverte de neige à une épaisseur moyenne de 3 pieds ; c'est la plus forte tempête de neige qu'on ait eue depuis 30 ans.

AMÉRIQUE

On annonce de la Nouvelle-Orléans la mort de monseigneur John Quinlan, évêque catholique de Mobile.

Incendies : à Bellows-Falls (Vermont), une usine de constructeurs mécaniciens, 60 000 dollars ; à Danville (Virginie), trois fabriques de tabac, 58 000 dollars.

On a arrêté dans une ferme l'un des hommes qui ont tenté de voler un train dans l'Arkansas ; cet homme était blessé à la figure et au bras. Le conducteur du train est mort à Vamburen, des suites de ses blessures. Le blessé Lester est en danger.

Les inondations sont toujours désoleantes, dans l'Arkansas ; presque tout le sol est couvert d'eau entre Hélène et Memphis ; beaucoup de malheureux attendent les bateaux qui doivent les sauver ; beaucoup d'animaux sont en danger de périr.

A Boston

Dernièrement, M. Souvielle, de Paris ex-aide chirurgien de l'armée française a reçu les visites de plus de 2500 médecins et malades, qui firent usage de sa merveilleuse invention "le Spiromètre" pour la guérison du Catarrhe, Surdité Catarrhale, Bronchite, Asthme, et toutes les maladies de la gorge et des poumons ; ceux qui ne peuvent se rendre à ses offices pourront être guéris en adressant par lettre M. Souvielle, ex-aide Chirurgien de l'armée Française, 13, Carré Philippe, Montréal, ou 173, Rue Church, Toronto, offices pour le Canada, où des spécialistes Français et Anglais, sont à la disposition des malades.

Détails complets envoyés sur réception d'un timbre de poste.

Les médecins et les malades sont invités à essayer. le Spiromètre gratis aux offices.

13 juillet 1882-Jan.

Petites nouvelles

CALENDRIER.— Québec, le samedi 10 mars 1883, 2e jour de la Lune. Il y a eu nouvelle lune le jeudi 8 mars, à 11 heures 47 minutes du soir.

Le jour dure 11 heures 35 minutes, et la nuit 12 heures 25 minutes ; le Soleil se lève à 6 heures 23 minutes, passe au méridien à midi et 10 minutes, et se couche à 5 heures 58 minutes ; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 39 degrés et 2 dixièmes. La Lune s'est levée aujourd'hui à 6 heures 48 minutes du matin, et se couche à 8 heures 20 minutes du soir.

CONFÉRENCE.—On nous apprend que Monseigneur Benjamin Pâquet donnera une conférence, mardi prochain, à l'Institut Canadien.

Sujet : Québec et ses habitants en 1719.

SOCIÉTÉ CASALTY.—Séance de la société Casault, ce soir, au Pensionnat de l'Université.

M. Thomas Chapais y donnera une conférence. Sujet : "Classiques et Romantiques."

Par ordre CHARLES A. GAUVREAU, Secrétaire.

LA TERRASSE FRONTENAC ET LA NEIGE.—C'est à peine si l'on a commencé aujourd'hui à débayer la voie qui conduit de la rue du Fort à la terrasse Frontenac. Retard, retards ; toujours en retard ! La corporation y verra-t-elle ?

L'on est plus habile à faire passer des règlements qu'à les faire observer.

CONFÉRENCE.— Demain, dimanche, conférence à l'Institut Canadien de Lévis, par M. P. E. Roy, sujet : *Notes sur Lévis*.

RUMEUR.—Le bruit circule qu'une compagnie composée de MM. Sénécal, Tarté etc, etc., va s'aboucher avec la Corporation de la ville de Québec, pour entreprendre la construction d'un nouveau conduit d'eau. La sollicitude de la compagnie, d'après la même rumeur, s'étendrait à Saint-Sauveur.

ELECTEURS.—Le greffier de la cité vient de terminer la liste des personnes autorisées à voter aux élections des députés aux communes.

Ceux qui ne seraient pas sur cette liste peuvent y faire inscrire leurs noms en s'adressant au bureau du greffier, à partir du 13 mars courant jusqu'au 13 avril prochain.

INSTALLATION.—On a complété ces jours derniers, les quatre vitrines des grands magasins de M. Angers sur la rue St-Joseph.

Chacune des glaces installées dans ces vitrines pèse 600 livres. On sait déjà que ces splendides magasins vont être occupés par MM. Turcotte, Provost, marchand-épiciers et M. P. Pelletier, marchand de nouveautés.

CASSE-COU.—Les rues de Québec, et en particulier la rue St-Jean, sont de véritables casse-cou. On s'y perd.

Hier au soir, certaines parties de la rue St-Jean étaient dans un état déplorable. Là où on avait bûché la glace, on avait laissé gisant tous les débris, il

fallaient passer là-dessus au risque de tomber à chaque pas. Le milieu de la rue et les trottoirs sont tout accidentés ; à chaque instant on se heurte contre une partie de trottoir dont on n'a pas enlevé la glace.

Il nous semble qu'avec un peu de bonne volonté la corporation verrait à faire observer les règlements. La chose est déplorable. C'est entièrement disgracieux. La corporation semble tellement absorbée par l'intérêt qu'elle porte au chemin de fer du Lac-St-Jean qu'elle oublie qu'on ait à Québec des rues où on laisse au soleil le soin d'enlever la moitié de la neige et où l'on court à chaque pas le danger de faire une chute.

Que la corporation rentre un peu en elle-même, qu'elle songe à la ville, et fasse enlever les casse-cou !

CONFÉRENCE.—A l'Union Commerciale de Québec, lundi soir, le 12 du courant à 8 heures, par M. Ephrem Chouinard, acheteur de la maison Jos. Hamel et frères. Sujet de la conférence : Le Commerce et l'Industrie dans la Grande Bretagne.

EN DIFFICULTÉ.—J. B. Vézina (autrefois Vézina et Bédard), marchand à Québec, a suspendu ses paiements. Son passif est évalué à \$10,700 et l'actif de \$5,365. L'année dernière, M. Vézina réclamait un surplus. Il a failli en 1876 sous la raison sociale de Vézina & Bédard et la société avait composé à 50 centins par piastre.

(Du Moniteur du Commerce.) MORT SUDITE.—M. J. B. Merrier, Député-Registraire du comté d'Iberville est mort subitement mercredi matin à sa résidence à Iberville. Nous croyons que le défaut a succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante.

ONGUENT ET PILULES DE HOLLOWAY.—Dans toutes les douleurs extérieures, les inflammations ou irritations, plaies, ulcères ou autres maux de ce genre, on peut employer, avec les meilleurs résultats, les remèdes du professeur Holloway. L'onguent agit au dehors pendant que les pilules font leur effet en dedans, en purifiant le sang, renouvelant le système et opérant ce bien-être que l'on constate à chaque fois qu'on s'en sert en suivant les prescriptions. Jamais l'onguent et les pilules de Holloway n'ont produit aucun mauvais effet ; au contraire, en maintes circonstances, ils ont préservé de bien funestes conséquences, ou ont fait disparaître des maladies qu'aucun autre remède n'avait pu guérir.

LES POSTES.—Dans le rapport que vient de présenter au parlement le maître général des postes, on observe que les revenus de l'année se sont élevés à \$2,022,068 et les dépenses à \$2,459,356.

Il y a 161 bureaux de postes dans la Province ; l'année précédente on en comptait 5,935.

Il a été transporté l'année dernière 52,000,000 lettres, 11,300,000 cartes postales, 2,450,000 lettres enregistrées.

La province d'Ontario a expédié par la maille 2,620,000 livres de journaux, tandis que la province de Québec n'en a envoyé que 1,720,000 livres.

Sur les 2,450,000 lettres enregistrées, 113 seulement ont disparu.

LE PROCÈS D'ATHABASCA.—A deux heures et demie hier, les jurés ont porté le verdict de Manslaughter (homicide sans préméditation) contre le nommé Jos. Chabot impliqué dans le meurtre d'Ayotte.

Le juge a annoncé qu'il ne pouvait pas prolonger le terme davantage, pour des raisons de santé. En conséquence les jurés ont été déchargés.

Les deux causes de la Reine vs Nap. Blanchet et La Reine vs James Orr, aussi sur accusation de meurtre, ont été remises au prochain terme, le 19 octobre.

La Cour a admis ces deux accusés à caution, savoir : Nap. Blanchet, en payant la somme de \$800 pour lui-même et \$500 pour chacune de ses cautions ; et James Orr, en payant la somme de \$400 pour lui-même et 200 pour chacune de ses cautions.

La Cour est ajournée au 9.

Variétés

—Au dernier dîner de Mme..., M. de T. était placé entre deux dames d'une maigreur à faire dessécher dona Sol.

—Je ressemble à l'isthme de Panama, dit-il à son voisin d'en face.

—???
—Ne suis-je pas entre deux "os céans" ?

—Gobin à Berthelie—Sa is-tu quel est le vin le plus vieux ?
Berthelie—C'est le blanc.
Gobin—Suffit pas. Le plus vieux vin, c'est le champagne, parce que ça mousse tache et grise.

—Le cordonnier apporte des demi-bottes superbes au jeune de.... Le beau étant en fonds veut payer tout de suite. Il demande le prix.

—Soixante francs, répond le cordonnier.

M. de X... bondit.
—C'est beaucoup trop cher.
Il essaye néanmoins les chaussures et trouve qu'elles lui vont bien.

Le cordonnier, répondant à l'observation :
—Regardez-donc, monsieur, tout le veau qui entre dedans.

—Un bourgeois de Paris étant en province, quelqu'un lui demanda quel était son état ; il répondit : Je vends des livres de théologie.

—Vous êtes donc libraire ? lui répliqua-t-on.

—Non, dit-il, je suis épicier, parce que je vends des livres de thé au logis.

—Mertainville, plaidant contre un

homme fort maigre qui s'appelait Grassot, dit de lui :

" Mon contradicteur, qui ne justifie que de la moitié de son nom..."

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille

Mères ! Mères ! Mères !

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade— cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille.

Québec, le 6 janvier 1883.—1 an

Rien de moins que les incontestables bienfaits répandus sur dix mille malades, ne suffisent à maintenir la réputation dont jouit la Salsepareille d'Ayer.

C'est un composé des meilleurs végétaux combinés avec des sels de potassium et de fer, et c'est le remède le plus efficace contre les affections scorbutiques et mercurielles. D'une action certaine et uniforme, ce remède procure une guérison rapide et complète des Scrofules, des Ulcères, des Furoncles, des Humeurs, des Pustules, des Eruptions, des Maladies de l'Épiderme, et de toutes les éruptions provenant de l'impureté du sang. Par son action fortifiante, il soulage toujours et guérit souvent les affections du foie, la débilité et les irrégularités chez les femmes, et est un puissant restaurateur de la vitalité.

La Salsepareille d'Ayer n'a pas d'égal pour purifier le sang. Elle donne du ton au système nerveux, retient la santé, et ramène la vigueur et l'énergie. L'usage en est répandu depuis quarante ans, et c'est actuellement le médicament le plus précieux pour tous les états souffrants.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U., chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens. Québec, 31 juillet 1882.—1 an.

AVIS.

Vente d'un Fond de Commerce

Dans l'affaire de CHARLES DESCHENES, De la Rivière-du-Loup, Failli.

DES SOUMISSIONS seront reçues jusqu'au 20 MARS COURANT par les soumissionnaires, syndics ou cette affaire, pour tout le fonds de commerce général, se montant d'après inventaire à \$1526 56 et les livres de crédit s'élevant à 866 14. Les marchandises seront visibles au magasin du failli R. du L., et la liste pourra être examinée au bureau des soumissionnaires. P. GARNEAU & FRÈRE, Rue St-J Pierre, Québec, 9 mars 1883.—8j.

AVIS DE TRANSPORT

En vertu des dispositions de la 35ème Vict., chap. 6.

AVIS

EST par le présent donné à tous les débiteurs de feu WILLIAM HYMAN, en son vivant de la Grande Grève, dans le comté et district de Gaspé, marchand ; que tout le fonds de commerce, comprenant toutes les cargaisons de poissons en mer ou non vendues, crédits, livres de comptes, jugements, argent et effets appartenant aux affaires gérées par le dit WILLIAM HYMAN au temps de son décès, aussi toutes les sommes dues à lui le dit WILLIAM HYMAN ou à son crédit dans quelque Banque ou Banques, Corps politiques ou incorporés soit dans la Province du Canada, la Grande Bretagne ou les États-Unis d'Amérique, et tous morgages et hypothèques accordés à ou en faveur du dit feu WILLIAM HYMAN, ont été vendus et transportés à ISAAC ELIAS HYMAN ORATIO JOSEPH HYMAN et JACOB MOSES HYMAN, de la Grande Grève susdite, marchands et associés, faisant commerce et affaires comme commerçants à la Grande Grève et autres endroits dans le district de Gaspé sous le nom ou raison de WILLIAM HYMAN & FILS, en vertu d'un acte de vente et transport fait et exécuté en la cité de Montréal devant William Anderson Phillips, notaire public, le dixième jour de février dernier, en faveur de la dite société par Dame AMELIA HART veuve du dit feu WILLIAM HYMAN, en sa qualité de commune en biens, et légataire universelle en vertu des testaments et dernières volontés de son dit feu époux.

Que les dits WILLIAM HYMAN & FILS sont devenus propriétaires et acquéreurs de toutes les classes de dettes, parts et droits d'actions formant partie de la succession du dit feu WILLIAM HYMAN, et que copie du dit acte de transport a été déposée au bureau du procureur, dans le comté de Gaspé où est le principal siège d'affaire de la dite compagnie. Percé, 9 mars 1883.

Procureur de MM. WILLIAM HYMAN & FILS, Québec, 9 mars 1883.—2f.

IMPORTANT

Epilepsie

SPASMES, ÉCLAMPIE et NÉVROSES sont RADICALEMENT GUERIS par ma méthode.

Les honoraires ne sont dus qu'après succès.

Traitement par correspondance

Prof. Dr Albert

29, Avenue de Wagram, 29, Paris

Vente annuelle

Bon Marché !

DANS le but d'écouler notre fonds considérable de marchandises d'étape et de fantaisie, nous avons comme d'habitude à cette saison, fait une grande réduction dans les prix, et nous offrons à présent de grands avantages dans

Les Etioles à Robes de toutes descriptions, Vêtements et Vestimentes noirs et de couleurs, Vêtements de dessous pour dames et messieurs, Draps de Castors, de Pilots, Moutonné et Draps pour Ulster, Serges, Tweeds, Imitation de Louvre, etc.

Nous attirons une attention spéciale à notre assortiment considérable de couvertures et de flanelles !

300 pns de Rideaux en points, Pôles en cuivre, anneaux, appareils, etc. Couchettes en fer et en cuivre, grandes et petites, paillasses à ressorts, Tapis Brussels, Tapisseries, et Ecosais, Tapis de Coco, Nattes, Rugs, etc, etc. Les meilleurs Pirelats et Linoléum anglais.

CLAQUES ! CLAQUES !

Les meilleures qualités dans toutes les grandeurs.

BEHAN BROTHERS.

Avis aux Entrepreneurs

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI, Le 2 AVRIL prochain inclusivement, Pour la construction d'un nouveau Palais de Justice

A QUEBEC.

A l'encadrement de la Rue St-Louis et de la Place d'Armes.

Les plans et le devis descriptif de l'ouvrage seront visibles à ce Bureau, TOUTS LES JOURS, après le 5 MARS prochain, entre 10 HEURES A. M. et 4 P. M.

Les soumissions devront être déposées : Soumission pour Palais de Justice.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, ERNEST GAGNON, Secrétaire.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec 24 février 1883. N. B.—Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit. Québec, 27 février 1883.—10f.

\$500 de récompense !

NOUS paierons la récompense ci-dessus pour chaque cas de maladie du foie, dyspepsie, mal de tête, indigestion, constipation que nous ne pourrions pas guérir avec les pilules végétales pour le foie du Dr West, lorsque l'on aura suivi exactement les prescriptions. Ces pilules sont purement végétales, et donnent toujours satisfaction. Elles sont recouvertes avec du sucre et en grandes boîtes contenant 20 pilules ; prix 25 CENTS. A vendre chez tous les pharmaciens. Doutez-vous des contrefaçons et des imitations. Les véritables sont faites seulement par JOHN C. WEST & CIE, fabricants de pilules, à Chicago et Toronto. Un paquet d'essai sera envoyé gratis par la maille sur réception d'un timbre de 3 cents.

LA SANTÉ EST LA RICHESSE.

Le traitement du docteur E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau est un spécifique sûr contre l'hystérie, les étourdissements, les convulsions, les accès, les névralgies nerveuses, les maux de tête, l'affaiblissement des nerfs causés par l'usage de l'alcool ou du tabac, affaiblissement du corps, de l'esprit, ramollissement du cerveau, conduisant à la folie, à la débilité et à la mort, vieillesse prématurée, stérilité, et toutes maladies causées par un excès de travail de l'esprit, ainsi que tout excès de tout autre genre.

Chaque boîte contient des remèdes pour un mois. Un dollar par boîte, ou six boîtes pour cinq dollars ; envoyées par la maille sur réception du prix. Nous garantissons que six boîtes guériront tous les cas. Avec chaque commande que nous recevrons pour six boîtes, accompagnées de cinq dollars, nous expédions à l'acheteur la garantie écrite que nous lui remettrons son argent, si le traitement n'opère pas une guérison.

JOHN C. WEST & CIE, Seuls propriétaires, Toronto, Ont. En vente à Québec chez J. J. Veldon, 122, rue St-Joseph, et chez E. Giroux & Frères, 37 et 39, rue St-Pierre Québec, 9 août 1882.—1 an.

Librairie ! Librairie !

Nouvelles Importations.

Un immense assortiment de LIBRAIRIE venant d'être reçu à la

LIBRAIRIE - DERY,

40, rue St-Pierre, Basse Ville, Québec.

LE COMMERCE et le PUBLIC en général trouveront à cet établissement l'assortiment le plus complet qui se soit jamais offert dans cette ligne. La quantité immense de marchandises de ce genre qu'on y tient constamment, permet au propriétaire de les offrir à des prix défiant toute compétition.

On attire spécialement l'attention sur le grand assortiment de LIVRES BLANCS pour comptabilité, etc., que l'on vient de recevoir, ainsi que les PAPIERS et ENVELOPPES de toutes sortes. Une grande variété d'articles de Bureaux des genres les plus nouveaux. Encre Française, Anglaise et Américaine, Livres de Princes, depuis la plus simple jusqu'à la plus riche reliure ; ainsi que Chapelets, mortiers en argent, etc. Boîtes mathématiques des plus complètes, Toiles et Papiers à dessin, Classiques, assortiment au complet par tous les auteurs. Dictionnaire Bescherelle, Académie, Flemming et Tibbin, Surennes, Webster, Nugent, George, Bénard et Hocquart.

Aussi Presses et Livres à copier de toutes les grandeurs. Escompte libéral accordé au commerce.

En gros et en détail.

I. P. DERY, LIBRAIRE. Québec, 1er mai 1882.—1 an.

Propriété à vendre ou à louer.

CETTE magnifique propriété située à St-Laurent, Isle d'Orléans, appartenant au soussigné, et comprenant un lopin de terre de sept arpents de long sur un demi arpent de large avec maison, grange, remise et écurie et

Aussi Jardins, arbres fruitiers importés, ainsi qu'un superbe étang. Cette propriété est à un quart de lieue de marche du quai de St-Laurent et il y a une magnifique trottoir conduisant de l'une à l'autre.

La vue y est très étendue et des plus belles. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire, E. A. DERY, Recorder, Québec.

Québec, 17 février 1883.—

Société de CONSTRUCTION PERMANENTE

DE QUEBEC

N. 23, Rue St-Jean.

\$10,000 A Prêter

MAISONS à vendre et à louer dans les différents quartiers de la ville. La société prête sur la garantie de propriétés foncières ou des actions de la Société à un taux d'intérêt modéré et à des conditions de remboursement faciles.

Toute demande d'argent est de suite prise en considération et la transaction terminée dans le plus court délai possible.

ALPHONSE COTE, Secrétaire-Treasurer. Québec, 17 février 1883.—1 an.

MAISON A VENDRE.

UNE maison en briques et en pierre à deux étages et cédable français, convertie en hôtel, située dans la rue Sutherland, faubourg St-Jean, ayant 32 pieds de front sur 26 de profondeur. S'adresser au propriétaire.

M. JEAN GAGNON, No 7, rue Sutherland. Québec, 28 décembre 1882.—3m.

HUILE ASTRAL.

CAISSES contenant deux Canistres de 5 gallons

doz. 50

TONNEAUX environ 20

BARILS 40

A vendre par

C. Peverley, 69, Rue St-Pierre. Québec, 7 mars 1883.—1 an

DEMÉNAGEMENT.

Le Dr Auguste C. Hamel

A transporté sa demeure à la maison du défunt

Dr RUBERT LARUE, Au coin des rues

STE-ANNE ET STE-URSULE.

Heures de consultations.—De 8 à 10 A. M., de 12 à 3 P. M., et de 5 à 9 P. M.

DROUIN, FLYNN & GOSSELIN

AVOCATS,

BUREAU D'AFFAIRES : 28, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUEBEC.

Suivent les Cours des Districts de QUEBEC, MONTMAGNY et GASPÉ. F. X. DROUIN, Hon. E. J. FLYNN, LL. D., JEAN GOSSELIN, Québec, 23 juillet 1881.

AVIS TRES IMPORTANT

aux personnes qui désirent acheter

ARGENT COMPTANT!!

—000—

NOUS donnons aujourd'hui une liste des prix réduits de notre grand assortiment de THÉ, VINS LIQUEURS. Nous aimons à faire remarquer que nous ne faisons cette réduction que pour le temps des fêtes, c'est-à-dire un temps limité ; nous prions les acheteurs de venir faire leurs achats durant le temps de notre annonce dans les journaux et sur nos cartes et dans nos vitrines.

Car nous désirons éviter les reproches de personnes disant que nous annonçons à tels prix et que nous vendons contrairement ; venez acheter à présent et profitez du bon marché. Il est bien compris que c'est pour argent comptant.

Table listing prices for various goods like Sucre blanc granulé, Thé noir, Café rôti, etc.

Liqueurs.

Table listing prices for various liquors like Bon vin blanc, Whisky, Cognac, etc.

Fruit,

Table listing prices for various fruits like Raisins de Corinthes, Oranges, Citrons, etc.

Gingras & Langlois,

27, 29 et 31, RUE ST-JEAN. Québec, 21 décembre 1882.—1er octobre 1883.

CREDIT PAROISSIAL

268, Rue Notre-Dame, Montréal

C. B. Lanctot,

IMPORTATEUR

d'Ornements, Bronzes et Marchandises d'Eglise

DE TOUS GENRES

MANUFACTURE

de Statues de toutes descriptions, Vêtements ecclésiastiques, Soutanes, Lingerie d'église, Chemin de Croix en peinture sur toile, Bannières, Colliers, Insignes, Drapeaux pour procession et fêtes publiques.

Vins de Messe, approuvés par Sa Grandeur Mgr de Montréal, Cierge, Chandeliers, Huile d'olive, Encens, Bougies, et Chandelles de cire, Braise-encens, Chapelets, Images.

Médailles, Crucifix, Fleurs pour autels.

Mérimos à Soutanes, Says noirs, Draps noirs, Toiles, Soirées de tout couleurs et qualités, Ettoiles à voile, Galons, Franges, Dentelles et Guipures en or, Glands, Bouquets brodés or, etc., etc. Candelabres et lustres en Cristaux Lampes de Sanctuaire, Chandeliers d'Autel, divers objets d'art, de fantaisie, religieux, etc.

Spécialité de chasubles, chapes et dalmatiques tout récemment reçues d'une maison importante d'Europe discontinuant ces affaires. Assortiments des plus complets en drap d'or et en soie, non brodés, et brodés or et soie, à la mécanique et à l'aiguille.

Prix exceptionnels et fournis sur demande. Satisfaction garantie.

Québec, 11 décembre 1882.—1 an.

SAISON DES FETES !

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS EN

Horlogerie et Bijouterie

AU MAGASIN DE

JOSEPH DONATI.

158, Rue et Faubourg St-Jean,

ET 241, RUE SAINT-PAUL, (EN FACE DE LA GARE DU PALAIS)

GENERALEMENT, les marchands prennent occasion de la saison des fêtes pour faire des frais d'étalage qui éblouissent leurs voisins. Telle n'est pas la coutume aux magasins de M. DONATI, car son étalage ordinaire suffit à convaincre le public qu'il possède un des assortiments les plus variés et les plus riches. En effet, que voit-on tous les jours dans ses vitrines, sinon ce que l'horlogerie et la bijouterie produisent de plus élégant et de plus beau. C'est tout ainsi dire le seul endroit où l'on trouve régulièrement un magasin tout ce qu'il faut pour satisfaire même les plus exigeants.

On se figure peut-être que le prix de ses effets est exorbitant. Eh bien, on est complètement dans l'erreur, car il est probablement impossible d'acheter à meilleur marché que chez lui. La chose s'explique d'elle-même par le fait que ce splendide assortiment, il le tient au complet en permanence, s'empressant du moment qu'une nouvelle appareil de donner une nouvelle commande.

Les réparations de toutes espèces sont faites parfaitement et avec célérité. En remerciant le public de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'ici, M. DONATI sollicite de nouvelles visites. Québec, 5 décembre 1882.—3m.

Machines à vendre !

1 Engin à vapeur, 12 pes de cylindre, neuf, 1 Pompe à vapeur, 8 pes de tuyau pes. 1 Une roue à eau, Leffel, 23 pes de cylindre, neuve.

1 Une machine à pulpe complète, 1 Régulateur d'eau, neuf, 1 Moulin Bogardus pour les os et autres fins, 4 Pompes Heald & Sisco, 1 Pompe à pu pour l'usage des moulins à papier, neuve.

4 Essieux, Rouloaux, Couteaux à rouleau, Platines, Soupapes, etc., pour engins à chifrons.

1 Couperet et son appui, pour la pulpe chimique, 4 Cylindres pour sécher le papier, 28 pes de diamètre, 44 pes de face.

1 Couteau à pap de Brown, 50 pes de taillant, 1 Bouillote à petit tube, 10 pes sur 3j, 1 Injecteur G. Hard, No 3, 4 Laveuses, 1 Engin d'une force de 6 chevaux.

Huiliers patentés, Soupapes de Cuivre, Tuyaux, Etc. Etc.

RESERVOIRS EN FER

DE TOUTES GRANDEURS !! S'adresser à

J. & W. REID, Rue St-Paul, Québec. Québec, 26 octobre 1882.

1882-AUTOMNE-1882

NOUVELLES IMPORTATIONS!

Nous prenons la liberté d'annoncer à nos pratiques et un public en général, que nous avons reçu un assortiment complet de marchandises d'étape et de fantaisie pour l'Automne et l'Hiver.

TAPIS, PRÉLARTS, RIDEAUX.
Tapis Bruxelles,
Tapis Tapissier,
Bordures pour appareiller les Tapis, Bruxelles et Tapissierie,
Tapis Imperial,
Tapis Ecossais,
Tapis (Union),
Tapis Tapissier et laine pour escaliers,
Tapis Bruxelles,
Tapis Cocoa,

PRELARTS.
Anglais, Américains, et Canadiens (de toute largeur),
Préparé pour Escaliers (de toute largeur).

NATTES EN LAINE.
Nattes en Bruxelles,
Nattes en Tapissierie,
Nattes en Cocco,
Nattes en Caoutchouc,
Crumb Cloth (de toute largeur).

RIDEAUX EN POINT
(au patron et à la verge)
Mousseline à Rideaux (à la verge).

DAMAS DE SOIE
Pour rideaux et couvertures de meubles.
Repps de soie, pour rideaux et couvertures de meubles.
Repps de soie et laine.
Nouvelles étoffes à Rideaux, laine et soie.
Velours de couleurs et Crétonnes, [nouveau].

Tapis de table et de piano.
FRANGE DE LAINE (pour rideaux)
Glands de laine,
Pôles et corniches en cuivre et en noyer noir
Mains et ornements en cuivre,
Baguette en cuivre [pour escaliers].

MIROIRS, MIROIRS
De toutes dimensions pour corniches et trumeaux
Tables Jardinières, Etagères, etc., etc.

ORNEMENTS D'ÉGLISES.
Chasubles,
Châsses,
Diap.
Croix, [pour ornements].
Damas soie
Drap [or et argent].
France soie [blanche et jaune].
Gaulois [or et argent].
Gaulois soie [blancs et jaunes].
Dentelles [or et argent].
Paillettes et cannetilles,
Glands [or et argent].

ENCENS, ETC., ETC.
—AUSSI—
Mérinos français [double] pour soutane.
Bas d'aubes [au patron et à la verge].
Dentelles pour Bas d'aubes,
Cordons d'aubes.

DEPARTEMENTS des MESSIEURS
Draps Mascou, noirs, couleurs,
Castor,
Motonnés,
Draps Nouveautés pour pardessus.
Tweed Ecossais, Anglais et Canadiens,
Serge, Drap noir et Casimir,
Capots Caoutchouc,
Ulsters en tweed imperméables,
Chemises blanches et couleurs,
Cols, Cravates, Gants,
Épinglettes, Boutons de fantaisie pour chemises.
Capots de Chat Sauvage,
Casques Creamer, etc., etc.,
Robes de Garniture,
Peaux de Creamer de première qualité,
Garnitures en pelletterie.

DEPARTEMENT DES DAMES
Soies noires [gros grain],
Soies couleurs [gros grain],
Soies brochées noires et couleurs,
Satins merveilleux noirs et de couleurs,
Satins noirs [de toutes nuances],
Moires antiques,
Ornements et garnitures,
Etc., etc., Etc.

PLUMES D'AUTRUCHE
Blanches, noires et couleurs,
Pleurs et Rubans de nouveauté,
Franges soies noires et couleurs,
Cols et Poignets,
Fichus et Cravates.

TOILES A DRAP
Toiles à oreillers,
Toiles à nappes,
Toiles à serviettes,
Toiles à verres,
Coton à drap,
Coton à oreillers,
Serviettes toile, coton, etc., etc.,
Couvre-pieds blancs et couleurs,
Couvertures blanches et couleurs,
Matales en laine,
Matales en crin.

GRAND ASSORTIMENT D'ÉTOFFES POUR DEUIL,
—TELEURS QUE—
Mérinos,
Paramatas,
Cachemires,
Repps,
Thibets,
Canton Crapè,
Persian Cord,
Etc., Etc.

CREPE DE COURTAULD.
Parfumeries
DE
L. T. PIVER et de LUBIN, Etc., Etc.
Eau de Cologne, J. M. Parina,
Savons de toilette, Huile pour cheveux,
Brosses à cheveux, à dents et à haries,
Peignes, Boîtes de toilette,
Miroirs de toilette,
Lunettes d'Opéra, etc., etc.

GANTS KID D'ALEXANDRE
Valises, Portemanteaux, Etc.
N. B. Conditions faciles.
Escompte au comptant
QU'UN SEUL PRIX
Joseph Hamel & Frères,
58, Rue Sous-le-Fort,
No 62, COTE DE LA MONTAGNE,
Québec, 1er octobre 1882.

Librairie-Langlais.

Aux Messieurs du Clergé,
A Messieurs les Marchands,
Aux Municipalités Scolaires.

Ayant reçu la plus grande partie des marchandises que j'ai achetées moi-même sur le continent européen, l'hiver dernier, je me trouve actuellement en position de vendre ces articles à des prix qui défient toute concurrence. D'abord pour le culte, j'ai un assortiment complet : OSTENSOIRS, depuis la modique somme de 24 piastres jusqu'à 300 piastres.

AUSSI
CALICES, CIBOIRES,
BURETTES, CANDÉLABRES,
CROIX DE PROCESSION,
BOUQUETS D'AUTELS,
ENGENS, CIERGES,
(Fabriqués chez les Révérends Seurs de la Charité de Québec), pesant le poids et garantis de pureté.

GRAND ASSORTIMENT DE
LIVRES DE THÉOLOGIE,
SERMONNAIRES,
MÉDITATIONS,
LIVRES POUR BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE,
(Très moraux et très instructifs).
Je désire attirer l'attention toute spéciale des MM. du Clergé sur mes

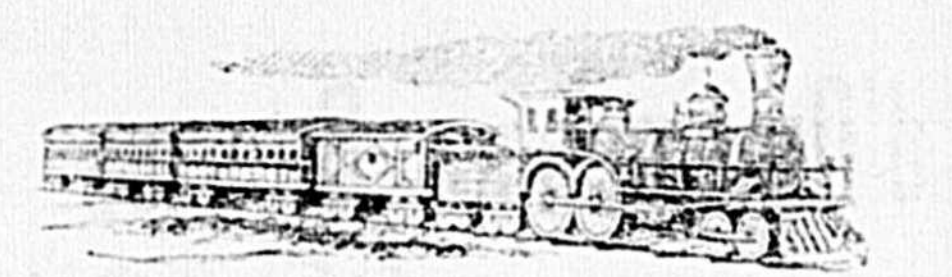
Vins de Messe

qui sont TRÈS PURS et d'un GOUT EXQUIS. Ces vins, je les ai choisis moi-même, et je puis conséquemment en garantir la plus sévère QUANTITÉ À LA QUALITÉ, comme je puis en garantir toute concurrence QUANT À UN PRIX.
MM. les Marchands et MM. les Commissaires d'Écoles sont spécialement invités à venir honorer d'une petite visite avant de se décider à acheter ailleurs. Leur bourse trouvera tout à gagner!
Je me chargerai d'importer soit de France ou d'Angleterre, les cloches pour Églises, moyennant une commission très minime.
Ainsi que Statues, Chemins de Croix, Ornements d'Églises, livres de bibliothèques, et toutes commandes que l'on voudra bien me confier.

J. A. LANGLAIS
LIBRAIRE.

No 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

Québec, 15 août 1882. 1103



Chemin de Fer du Nord.

A PARTIR DE
LUNDI, 25 SEPTEMBRE 1882.

Les trains circuleront comme suit :

	MIXTE.	MAILS.	EXPRES
Départ d'Hoche-la-ga			
Québec	4.00 A. M.	3.00 P. M.	10.00 P. M.
Arrivée à Québec	7.00 P. M.	9.50	6.30 A. M.
Départ de Québec pour Hoche-la-ga	5.20 A. M.	9.10 A. M.	10.00 P. M.
Arrivée à Hoche-la-ga	8.30 P. M.	4.00 P. M.	5.00 A. M.
Départ d'Hoche-la-ga pour St-Félix-de-Valois			
St-Félix-de-Valois	5.15 P. M.		
Arrivée à St-Félix-de-Valois	8.20		
Départ de St-Félix-de-Valois pour Hoche-la-ga			
Hoche-la-ga	5.20 A. M.		
Arrivée à Hoche-la-ga	8.50		

Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.
Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.
Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hoche-la-ga.
En connexion avec le Chemin de Fer Pacifique pour Ottawa.

BUREAU GENERAL, QUEBEC.

BUREAUX DES BILLETS :
13, Place d'Armes, MONTREAL.
202, Rue St-Jacques, MONTREAL.
Vis à vis l'Hôtel St-Louis, Québec.
Chemin de Fer du Pacifique Canadien, OTTAWA.
A. DAVIS, surintendant.
Québec, 29 septembre 1882.



CHEMIN DE FER

Québec et du Lac St-Jean

Les trains de passagers et du fret circuleront tous les jours comme suit (les dimanches exceptés).
LE TRAIN DE LA MALLE
Quittera la Station du Palais à Québec à 4.00 P. M.
Arrivera à St-Raymond à 6.30 P. M.
Quittera Saint-Raymond à 6.20 A. M.
Arrivera à Québec à 8.55 A. M.

Arrêtant à la Petite Rivière, Ancienne Lorette, St-Ambroise, St-Gabriel, Ste-Catherine, lac St-Joseph, lac Sergent et Bourg-Louis.
Un train spécial quittera St-Raymond tous les SAMEDIS à 6.45 P. M., arrivant à Québec à 9.15 P. M. Au retour il quittera Québec à 5 HEURES du matin le LUNDI et arrivera à St-Raymond à 7.40 A. M., arrêtant à toutes les stations.
Le service des trains se fera d'après l'heure de Montréal.
Le fret est reçu et les billets sont vendus à la station du chemin de fer du Nord, au Palais.
Ceux qui ont un P. M. n'est envoyé que le lendemain.
Des omnibus reçoivent les trains à St-Ambroise, pour la Jeune Lorette, à Valcartier pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel pour les établissements du nouveau chemin de la rivière aux Pins.
Des billets de retour sont émis les samedis, au prix d'un passage simple de première classe.

G. G. SCOTT,
Secrétaire et Gérant,
Commercial Chambers,
MM. Leve et Alden, agents pour les billets, en face de l'Hôtel St-Louis.
Québec, 18 décembre 1882. 705



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mails CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1883-ARRANGEMENT D'HIVER-1883

LES lignes de cette compagnie se composent de deux vapeurs en fer à double hélice, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

VAISSEAU.	TONNAGE.	COMMANDANTS.
NUMIDIAN.....	6100	Capt. Legallan.
PARSIAN.....	6400	Capt. A. Bird.
SARDINIAN.....	4200	Capt. H. Dutton, R. N. R.
CIRCASSIAN.....	3400	Lt. Smith, R. N. R.
POLYNESIAN.....	4200	Capt. R. Brown.
COREAN.....	4000	
GRECIAN.....	3600	Capt. Legallan.
SARMATIAN.....	3600	Capt. A. Bird.
BUENOS AYREAN.....	3800	Capt. N. McLean.
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt. H. Wylie.
PRUSSIAN.....	3000	Capt. J. Ritchie.
MORAVIAN.....	2650	Capt. J. Graham.
PERUVIAN.....	3400	Capt. Barclay.
CASPIAN.....	3200	Capt. Troak.
HIBERNIAN.....	3400	Lt. Archer, R. N. R.
NOVA SCOTIAN.....	3300	Capt. Richardson.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. J. Wylie.
NESTORIAN.....	2700	Capt. J. G. Stephens.
MANITOBIAN.....	3150	Capt. Home.
CANADIAN.....	2600	Capt. J. Miller.
CORINTHIAN.....	2900	Capt. Jas. Scott.
PHOENICIAN.....	2600	Capt. Menzies.
WALDENIAN.....	2300	Capt. Stephens.
LUCERNE.....	2800	Capt. Kerr.
ACADIAN.....	1350	Capt. Cabot.
NEWFOUNDLAND.....	1500	Capt. Mylius.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

DE LA MALLE DE LIVERPOOL.

Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de BOSTON et BALTIMORE alternativement, et de HALIFAX chaque SAMEDI, arrêtant à LOUÏSE FORT pour prendre à bord et débarquer les passagers et les mailles qui vont en Irlande ou en Écosse, ou qui en viennent) et de LIVERPOOL pour Portland chaque SAMEDI alternatif arrêtant à Queenstown pour prendre des passagers d'Angleterre, doivent être expédiés

De Halifax :

SARMATIAN..... Samedi, 17 février.
CIRCASSIAN..... 24
NOVA SCOTIAN..... 3 mars.
SARDINIAN..... 10

A DEUX HEURES P. M.

ou à l'arrivée du train du chemin de fer intercolonial venant de l'Ouest.

A UNE HEURE P. M.

ou à l'arrivée du train du chemin de fer Grand Tronc venant de l'Ouest.

Prix du passage de Québec :

VOIX D'HALIFAX,
Cabine..... \$62.65, \$78.00 et \$88.00
Suivant les accommodements.

Cabine secondaire..... \$45.00
Entrepreneur..... 31.00

Prix du passage de Montréal voie de Portland :

Cabine..... \$57.50, \$77.50 et \$87.50
Suivant les accommodements.

Cabine secondaire..... \$45.00
Entrepreneur..... \$31.00

LIGNE DE GLASGOW.

Durant la saison d'hiver un vapeur partira chaque semaine de GLASGOW pour BOSTON ou PORTLAND, via Halifax s'il y a lieu, et chaque semaine de Boston ou Portland directement pour Glasgow, comme suit :

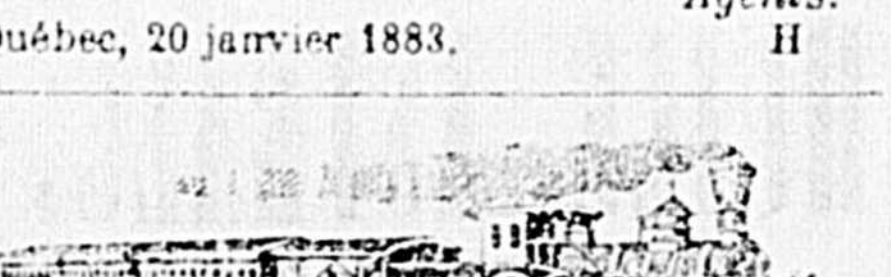
DE BOSTON.

DE PORTLAND.

Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des États de l'Ouest.

Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLAN, RAE & CIE,
Québec, 20 janvier 1883.



CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL.

1883-ARRANGEMENTS D'HIVER-1883

Le et après LUNDI, 4 DECEMBRE, les trains marcheront comme suit, les dimanches exceptés :

Quitteront la Pointe Lévis

Heure de Québec

Heure de Chemin de Fer. Québec.

Train d'Express pour Halifax et St-Jean..... 8.10 A. M. 7.55 A. M.

Train d'Accommodation et de la Malle..... 11.20 A. M. 11.05 A. M.

Train de Fret..... 7.00 P. M. 6.45 P. M.

Arriveront à la Pointe Lévis.

Train d'Express d'Halifax et St-Jean..... 8.20 P. M. 8.05 P. M.

Train d'Accommodation et de la Malle..... 2.15 P. M. 2.00 P. M.

Train de Fret..... 5.25 A. M. 5.10 A. M.

Les trains pour Halifax et St-Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St-Jean demeurent à Campbelltown. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis jeudi et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis mercredis et vendredis, va jusqu'à St-Jean.

Bureau du C de F. Moncton. N. B., 27 juin 1881.
D. POTTINGER,
Surintendant en chef.
Québec, 2 décembre 1882. 1105

CE JOURNAL

peut être trouvé sur la file au bureau d'annonce de journaux de GEO. P. HOWELL & CIE., 102, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York.
Québec, 25 mars 1880. 997

EN VENTE
LE
CALENDRIER
DU DIOCESE DE RIMOUSKI

POUR
1883

Imprimé par Léger Brousseau, Rue Buade, Québec

Indiquant les fêtes des reliques et des quarante-heures, le seul approuvé par Mgr l'Evêque de Rimouski.

S'ADRESSER POUR LA VENTE EN GROS, A QUEBEC, CHEZ LES EDITEURS, No 9, RUE BUADE, EN FACE DU PRESBYTERE.

En dépôt chez la plupart des marchands à Québec et dans le diocèse de Rimouski.



Kendall's Spavin Cure.

LE REMEDE LE PLUS EFFICACE qui ait jamais été découvert, puisque ses effets sont certains et qu'il ne cause pas d'ampoules.

LISEZ LES PREUVES CI-JOINTES :
Hamilton, Mo., 14 Juin 1881;
B. J. KENDALL & CIE.
Messieurs,

La présente note est pour certifier que j'ai fait usage de Kendall's Spavin Cure et que j'ai trouvé tel qu'il était recommandé et même meilleur. En l'employant, j'ai réussi à faire disparaître des colosties, des esquilles, des excroissances ou d'autres difformités des os; c'est un véritable plaisir pour moi que de recommander en attendant qu'il est, pour les différentes maladies des os, le meilleur remède dont je me sois jamais servi, après en avoir employé un très grand nombre, ayant fait de ces maladies une étude spéciale pendant des années. Votre très respectueux
P. V. CRIST.

DE "PRESS" D'ONTARIO, NEW-YORK.

Ontario, New-York, 6 Janvier 1881
De bonne heure l'éto dernier, Messieurs B. J. Kendall & Cie., d'Enosburgh Falls, Vt., ont passé un contrat avec les éditeurs du Press pour la publication, pendant une année, d'une annonce d'une demi-colonne, établissant les merites du Kendall's Spavin Cure. En même temps, nous avons fait l'acquisition, de cette société, d'une certaine quantité de livres intitulés : Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses Maladies, que nous donnons aujourd'hui en prime à ceux des abonnés du Press qui paient l'avance.

A peu près au temps que l'annonce parut pour la première fois dans ce journal, M. P. C. SCHERMERHORN, qui réside près de Colliers, avait un cheval atteint d'eparvin. Il lut l'annonce, et se décida à essayer l'efficacité du remède, bien que ses amis se moquaient de sa crédulité. Il acheta une bouteille de Kendall's Spavin Cure, et commença à en faire usage sur le cheval suivant l'ordonnance. Il nous a informés cette semaine que ce remède a opéré une guérison si complète, qu'un vétérinaire habile qui a examiné l'animal dernièrement, n'a pu trouver trace de l'éparvin ni de l'endroit où il était situé. M. Schermerhorn s'est depuis procuré un exemplaire du Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses maladies, qu'il a lu avec beaucoup d'intérêt, et dont il ne se départirait pour aucun prix, s'il ne pouvait s'en procurer un autre exemplaire. Voilà ce que vaut l'annonce de nos articles.

D'UN EMINENT MEDECIN.

Washingtonville, Ohio, 17 Juin 1880.
Dr J. B. KENDALL & Cie, Messieurs.—Après avoir lu l'annonce que vous avez publiée dans le Turf, Field and Farm du Kendall's Spavin Cure, ayant un cheval de course de valeur, qui a été boiteux pendant dix-huit mois, par suite d'un éparvin, je vous en ai demandé par l'express une bouteille, qui a fait disparaître toute boiterie et toute tumeur, ainsi qu'un gros suros qu'avait un autre cheval, et les deux chevaux sont aujourd'hui aussi sains que des poulains. La bouteille m'a valu cent dollars.
Respectueusement,
H. A. BERTOLETT, M. D.

"KENDALL'S SPAVIN CURE."

Freemont, Ohio, 25 Janvier 1881.
Dr. B. J. Kendall & Cie, Messieurs.—Je crois qu'il est de mon devoir de vous offrir mes remerciements pour le bénéfice et le profit que j'ai retiré de l'usage de votre inestimable et célèbre "Kendall's Spavin Cure." Mon cousin et moi avions un magnifique étalon, valant \$4,000, qui avait un très mauvais éparvin, et que quatre chirurgiens-vétérinaires éminents avaient déclaré incurable, et fini pour toujours. En dernier ressort, je conseillai à mon cousin d'essayer une bouteille de "Kendall's Spavin Cure." Il eut un effet merveilleux; la troisième bouteille l'a guéri, et le cheval est maintenant aussi bien que jamais. Le Dr. Dick, l'éminent chirurgien-vétérinaire d'Edinburgh, était mon oncle, et je prends un grand intérêt dans le succès de sa profession.
Sincèrement,
JAMES A. WILSON, Ingénieur Civil.

KENDALL'S SPAVIN CURE.

SUR LA CHAIR HUMAINE
Il a été employé dans des milliers de cas sur la chair humaine, avec un succès toujours si merveilleux, que nous sommes certain qu'il est le meilleur liniment découvert jusqu'à ce jour. Il a la force pour pénétrer où n'ont pu atteindre d'autres remèdes, et guérir les maux les plus difficiles, sans causer jamais d'irritation ou autre altération de la peau, ni produire aucune douleur.
Prix, \$1.00 la bouteille, ou six bouteilles pour \$5.00. Tous les Pharmaciens l'ont en mains, ou pourront vous le procurer, ou bien il sera encore envoyé à n'importe quelle adresse sur réception du prix par les propriétaires Dr B. J. KENDALL & CIE, Enosburgh, Falls, Vt.
En vente chez tous les Pharmaciens.

LYMAN, FILS & CIE,
Montréal, P. Q., Agents généraux.
Québec, 25 février 1882—lan. 468

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway!

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions faibles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.
Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.
Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.
Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/2, 2s. 9d., 11s. 2 1/2s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agence aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington.
Signé : THOMAS HOLLOWAY,
533, Oxford Street, London.
Québec, 2 novembre 1881—1 an. C

\$10 A \$1.00 DEPOSEES dans les STOCKS WALL STREET, conduisant à la fortune tous les mois.

Livres envoyés gratuitement expliquant tous, chose. Adresser BAXTER & CIE., Banquière 17, Rue Wall, New-York.

R. MORGAN,

Marchand de musique,

Désire appeler l'attention du public sur un assortiment d'articles récemment reçus, (six caisses) ou ceux qui désirent acheter un cadeau pour un ami pourront choisir, à un prix modéré. Cet assortiment est trop considérable pour qu'il soit possible d'en faire ici l'énumération, mais on se bornera à mentionner deux livres qui seront bien accueillis et formeront un magnifique complément aux œuvres musicales de la famille, savoir : Chansons de la France, contenant 60 des plus belles romances françaises, etc., avec accompagnements complets de piano-forte et accessoires. Prix : en brochure, \$1.00, richement relié en toile bleue et dorée, \$1.50. Les Chansons populaires du Canada, volume magnifiquement relié dans le même genre que le précédent, sont aux mêmes prix.

Des exemplaires seront envoyés par la poste franco sur la réception du prix spécifié. Une visite est respectueusement sollicitée.
R. MORGAN,
Marchand de musique,
8, rue La Fabrique.
Québec, 25 février 1882. R

L. JOBIN,

Statuaire,

INFORME les MM. du clergé et les communautés religieuses, qu'il a ouvert un magasin de statues en bois, en plâtre, en carton-p